



École Catherine-Saumillard
250, 48^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2R8
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169
Courriel: direction.catherine-saumillard@csmk.qc.ca

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Catherine-Saumillard

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Catherine-Saumillard

SÉANCE ORDINAIRE

Lundi, le 16 janvier 2024 à 19h

Étaient présent.e.s :

Parents :
Mme Nadine Guertin
Mme Pascale Sévigny
M. Martin Bougie-Richer
M. Roberto Donato
M. Alex Turcotte

Membres du personnel :
Mme Sylvie Lambert, Directrice
Mme Marie-Claude Barrette, Enseignante
Mme Geneviève Beauregard, Enseignante
Mme Sarah Brouillette, Enseignante
Mme Marie-Claude Hétu, Responsable du service de garde
Mme Pascale Lefebvre-Ouellet, Enseignante

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Sylvie Lambert prononce l'allocation d'ouverture et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement (C.E.).

L'Assemblée est ouverte à 19h10.

2. Accueil et présentation des membres / Vérification du quorum

M Alex Turcotte confirme que le quorum est atteint et que la séance peut être tenue.

3. Élections à la présidence et à la vice-présidence

Voté à l'unanimité M Alex Turcotte comme Président du CÉ

Voté à l'unanimité, Mme Pasqual Sévigny, comme Vice-Président du CÉ

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M Alex Turcotte demande si l'Assemblée a pris connaissance de l'ordre du jour de la rencontre.

Ajout d'un sujet dans la section divers : Devoirs lors du service de garde

CÉ-23/24-01 Proposition unanimement approuvée



École Catherine-Saumillard
250, 48^e Avenue
Lachine (Québec) H8J 2R8
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169
Catherine-Saumillard

Courriel: direction.catherine-saumillard@csmb-qc.ca

5. Nomination d'un(e) secrétaire de réunion

Nomination de M Roberto Donato comme secrétaire de la réunion.

6. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023

Puisque le procès-verbal du 12 juin 2023 n'était pas partagé au CÉ, il a été décidé qu'il sera adopté à la prochaine réunion. M Alex Turcotte va chercher pour retrouver le PV du 12 juin

CÉ-23/24--002 Proposition unanimement approuvée.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023

Puisque le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023 n'a pas été partagé avec le CÉ, il a été décidé qu'il sera adopté à la prochaine réunion. Nous avons uniquement des notes manuscrites, la direction de l'école allait demander à madame Chantal de voir si elle avait le PV.

8. Question du public

Il y a eu une première question du public de la part de Mme Véronik Dupont-Chalaoui

afin d'avoir plus d'information sur le plan de rattrapage. Quel est le plan de rattrapage pour la classe mixte 3e et 4e?

Elle est informée par la directrice que comme les autres classes la professeure de la classe mixte recommande quels élèves ont besoin selon elle d'avoir un plan de rattrapage et va soumettre les noms à la direction. La directrice informe le CÉ que les parents des élèves qui auront été identifiés par leur professeur pour un plan de rattrapage auront reçu une communication.

La direction nous informe qu'elle a discuté au préalable avec Mme Véronik Dupont-Chalaoui au sujet de son enfant, mais nous n'allions pas parler de cela au CÉ puisqu'on ne discute pas de cas individuel.

M Alex Turcotte demande à Mme Véronik Dupont-Chalaoui si elle a eu réponse à ces questions et si elle était satisfaite de la réponse reçue. Elle répond qu'elle a eu réponse, mais n'était pas tout à fait satisfaite de la réponse et qu'elle allait poursuivre la conversation avec l'enseignante et la direction de l'école.

Une deuxième question n'avait pas été soumise au préalable à la direction, mais le CÉ à accepter à l'unanimité de l'ajouté à la séance.

Mme Nadine Guertin a demandé : Quelle est la politique vis-à-vis le criage en classe par un(e) professeur(e)? Elle explique que cette question lui a été adressée par plusieurs parents.



École Cathérine-Saumillard
250, 48^e Avenue
Lachine (Québec) H8S 2R8
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169
Cathérine-Saumillard direction.catherine-saumillard@csmbl.gc.ca

La directrice a expliqué qu'il n'y a pas une politique précise à ce sujet, mais que ça fait partie de la bonne gestion de classe de ne pas crier. Dans le ou ça arrive les parents devraient soumettre le cas à la direction qui va par la suite gérer le cas avec l'employé. Cette gestion pourrait prendre plusieurs formes d'intervention entre autres de la formation additionnelle pour l'employé.

La direction dit que ce type de question devrait être adressé par les parents directement à la direction de l'école.

Plusieurs parents membres du CÉ soulignent le fait que les parents ne connaissent pas tous cette méthode de fonctionnement et qu'ils posent leurs questions aux membres du CÉ.

Il a été suggéré qu'une communication dans un prochain "info parents" pourrait être ajoutée afin d'expliquer aux parents à qui ils peuvent adresser leurs plaintes ou questions au sujet de comportement des employés de l'école.

9. Approbation des règles de régie interne 2023-2024

Proposer par M Martin Bougie-Richer et secondé par Mme Geneviève Beauregard.

10. Sujets d'information Calendrier des réunions 23-24

La direction de l'école va partager les dates des rencontres du CÉ. La prochaine aura lieu le 27 février 2024.

Note : Un statut du projet éducatif devrait être ajouté à l'ordre du jour du prochain CÉ

11. Sujets d'approbation

a) Rattrapage

Les professeurs doivent faire leur recommandation pour quel élève aura besoin de tutorat avant la fin du mois de janvier. Ceci sera fait selon des critères de sélections. Les élèves en ayant le plus besoin seront choisis et tout en tenant compte de la capacité de l'école. Les groupes de tutorat se feront avec des groupes d'un à quatre enfants et se tiendront une à deux fois par semaine.

Le plus gros enjeu de l'école est de trouver des locaux disponibles pour faire le tutorat.

En plus, du tutorat, il y aura du soutien dans les classes.

L'école regarde pour la possibilité d'avoir du rattrapage durant la semaine de relâche du 4 mars 2024.

De plus, le poids des examens de fin d'année a été révisé à la baisse.

Il faut aussi savoir que le plan ne s'applique pas au niveau du préscolaire sauf pour le développement du langage.



École Catherine-Saumillard
250, 48^e Avenue
Lachine (Québec) H8S 2R8
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169
Catherine-Saumillard direction.catherine-saumillard@csmk.qc.ca

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Mme Geneviève Beauregard partage avec le CÉ que c'est le début d'une nouvelle étape scolaire et que cela aide tous les élèves, car ils auront le temps de revoir de la matière. Elle demande d'avoir un peu de temps pour mettre en place le plan et s'ajuster. À date, le plus difficile a été la gestion de la classe, car les enfants doivent réapprendre le bon comportement à avoir en classe.

Mme Marie-Claude Barrette explique au CÉ que l'impact sera principalement que la révision de la matière sera complétée pour avril au lieu de mars.

b) Fonds à destination spéciale / Table des gourmandises 23/24-005

Il a été proposé par Mme Nadine Guertin et secondé par M Alex Turcotte que l'argent reçu pour cette levée de fond servira pour les besoins de la bibliothèque.

c) Projet Frippe-Sou\$ 23/24-006

Le CÉ a été informé que le projet Frippe-Sou\$ sera de retour en 2024 sous le thème « Nourrir l'engagement et alimenter l'espoir ». Ce projet a reçu une bourse de 3000\$ de Desjardins. Les profits générés par le projet iront au Carrefour entre-aide de Lachine.

Proposé par M. Martin Bougie-Richer et secondé par Mme Pasquale Sévigny

12. Communications :

a) Mot de la direction

Mme Sylvie Lambert nous explique qu'elle a un mandat de 3 jours par semaine et qu'il se terminera au début février. Elle explique qu'il y aura une autre directrice remplaçante, car Mme Julie Dufresne ne sera pas encore de retour au mois de février 2024.

Elle nous explique que durant la grève elle a révisé et mis à jour le budget de l'école et elle travaille avec les professeurs pour préparer et mettre en place le retour en classe poste grève.

b) Mot des enseignants

Il a été proposé que dorénavant le mot des enseignants ne sera plus fait par niveau, mais plutôt de façon globale.

Il y a eu la demande d'approuver la sortie du 30 janvier 2024 à l'Entrepôt ainsi que la sortie du 9 février 2024 au Centre de simulation en science et technologie (CENST).

L'approbation des deux sorties a été faite par M. Martin Bougie-Richer et secondée par Mme Nadine Guertin.

Les professeurs ont expliqué au CÉ que les élèves de 4-5-6 (sauf la classe mixte 3e-4e) pourront participer aux activités ESTIME donner virtuellement par des étudiants de l'École technologie supérieure (ÉTS).



École Catherine-Saumillard
250, 48^e Avenue
Lachine (Québec) H8J 2R8
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169
Catherine-Saumillard

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Courriel: direction.catherine-saumillard@csm6.qc.ca

Le CÉ a demandé à la direction de discuter avec l'enseignante du groupe mixte pour trouver une solution qui permet aux élèves de 4e de ce groupe de profiter de cette activité.

c) Mot de la responsable du service de garde

Mme Marie-Claude Héту s'est présentée au CÉ. Elle a expliqué qu'elle travaille avec le conseiller pédagogique pour réviser l'offre de service du service de garde. Elle préconise que les employés du SDG puissent proposer des activités selon leurs forces qui s'alignent avec le projet éducatif. Ceci amènera une plus grande variété pour les élèves et sera un motivateur pour le personnel du SDG.

Avec cette révision de l'offre de service du SDG, Mme Marie-Claude Héту propose d'arrêter les activités parascolaires faites avec la compagnie Tonus et de reprendre les locaux pour les activités dirigées par les employés du SDG. Le CÉ à demander que l'activité de piano continue d'être offerte.

Mme Marie-Claude Héту explique au CÉ qu'en faisant la révision du budget des sorties de SDG que le prix de l'activité de glisse semble être trop bas. Le CÉ a proposé que la contribution maximum demander pour cette année soit 39\$ par activité et quelle sera révisé pour les années suivantes.

Cette motion a été proposée par Mme Nadine Guertin et secondée par Mme Pascale Sévigny.

Pour la question des devoirs, Mme Marie-Claude Héту a clarifié qu'il n'y a pas d'interdiction de faire les devoirs durant la période de SDG.

d) Mot de la personne déléguée au comité de parents

M Roberto Donato explique que lors des premières rencontres de CP il y a eu beaucoup de focus de mis sur la recommandation du CP pour le déménagement des élèves de l'école Sainte-Geneviève de LaSalle.

Le CP demande à tous les CÉ de discuter du fait que la CSSMB a retiré l'interdiction d'avoir des aliments allergiques dans les écoles. Chaque école doit faire son choix si elle le retire de son établissement ou pas. Cette décision doit être communiquée aux parents.

e) Mot de l'O.P.P.

Mme Nadine Guertin représente l'OPP pour cette séance de CÉ. Elle propose de remplacer le déjeuner de Noël par un déjeuner de St-Valentin. Il aurait lieu le matin du 14 février 2024 dans le gymnase de l'école.

Cette motion a été proposée par M Alex Turcotte et secondée par M. Martin Bougie-Richer.

f) Rapport du trésorier

Selon le trésorier, M. Martin Bougie-Richer, il n'y a pas eu de dépenses particulières.



École Catherine-Saumilland
250, 48^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2R8
Tél. : (514) 855-4231 Téléc. : (514) 637-5169
Catherine-Saumilland
Courriel: direction.catherine-saumilland@csmk.qc.ca

13. Correspondance

Il n'y avait aucune Correspondance

14. Divers

Devoirs durant le Service de Garde.

Ce point a été discuté lors du mot de la responsable du service de garde.

15. Prochaine réunion

Mme Sylvie Lambert propose la prochaine réunion aura lieu le 27 février 2024

16. Levée de l'Assemblée

Mme Sylvie Lambert propose la levée de l'Assemblée.

CE-20230602-09 Proposition unanimement approuvée.

L'Assemblée est levée à 21h00.

Procès-verbal rédigé par Roberto Donato

Alex Turcotte, président

Sylvie Lambert, Directrice